



REGLEMENT

(Modifiable selon le nombre d'équipes engagées)



2 EQUIPES PAR CLUB ET PAR COUPE MAXIMUM

COUPES FUTSAL U13F / U15F / U18F 2023/2024

- Le premier de chaque poule et le meilleur deuxième (des 3 poules confondues) seront qualifiés pour la finale départementale pour les U13F ET U15F.
- Les 2 premières équipes de chaque poule U18F seront retenues pour la finale départementale.
- Finale départementale : le 03 Mars 2024 à Athée sur Cher*(sous réserve de confirmation)
- Finale régionale : le Samedi 09 Mars 2024

Toutes les équipes se rencontrent sous formule de championnat (1 match aller)

Durée de match = 10mn si poules de 6, 12 mn si poules de 5, 14mn si 4 équipes

Attribution des points : Victoire = 3 points
Nul = 1 point
Défaite = 0 point

En cas d'égalité à l'issue de tous les matchs = 1 Goal average général
2 Goal average particulier
3 Meilleure attaque
4 -Tir au but (3 tireuses)

Les règlements et horaires sont soumis à des modifications liées au nombre de participants



RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ FUTSAL



Terrain de jeu :

- Terrain de handball.
- Buts de handball.

Surface de réparation :

- Zone des 6 mètres.

Point de réparation :

- 6 mètres (perpendiculairement au milieu de la ligne de but).

Ballon :

- Ballon spécifique futsal de taille n°4.

Joueurs :

- 5 joueuses dont 1 gardienne de but + 4 remplaçantes (maximum).
- Remplacements à tout moment (ballon en jeu ou non) dans la zone des 5 mètres (Echange de chasuble).
- Nombre illimité de remplacements.

Equipements :

- **Maillots numérotés, shorts et chaussettes (couleurs identiques).**
- **Protège-tibias obligatoires.**
- **Chaussures adaptées à la pratique en salle.**
- La gardienne de but est autorisée à porter un pantalon de survêtement.

Fautes et incorrections :

- Charges et tacles (**avec contact**) interdits.

Sortie de but :

- La gardienne remet le ballon en jeu **UNIQUEMENT** à la main.
- La relance de la gardienne à la main est autorisée sur tout le terrain.
- Un but ne peut pas être marqué directement sur une relance à la main.

Rentrée de touche :

- Exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne.
- Pas de but direct.
- Joueuses adverses à 5 mètres.
- **4 secondes** pour jouer (à partir du moment où le ballon est arrêté sur la ligne).

Coup de pied de coin :

- Au pied.
- Joueuses adverses à 5 mètres.
- **4 secondes** pour jouer (à partir du moment où le ballon est sur la ligne).

Coup-franc :

- **4 secondes** pour jouer.
- Joueuses adverses à 5 mètres.

Coup de pied de réparation :

- Point de réparation à 6 mètres sur la ligne de surface de réparation, face au milieu du but.

Passé au gardien :

- La gardienne ne peut se saisir du ballon à la main sur aucune passe de ses partenaires.
- Idem pour les rentrées de touche.

Tous les cas non prévus sont réglés par la Commission d'organisation du District, dont les décisions sont sans appel.

